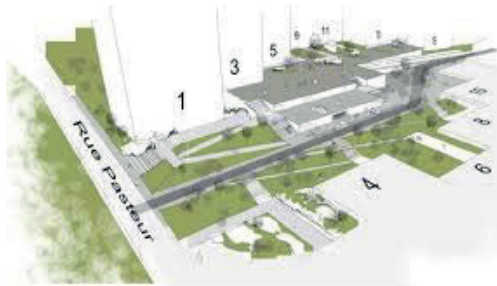


Les quatre projets ORCOD



Grigny - Source : GIP-grignyviry.fr

Localisation :

**Grigny – Essonne,
Clichy-sous-Bois – Seine-Saint-Denis,
Mantes-la-Jolie et
Argenteuil – Yvelines et Val-d’Oise**

- 1500 logements pour Clichy-sous-Bois
- 5000 logements pour Grigny 2
- 618 logements pour Mantes-la-Jolie
- 685 logements pour Argenteuil

- 2015 : convention bas-Clichy
- juin 2016 : décret Grigny
- 2016 : décret Argenteuil et Mantes

Grandes lignes du projet

Le gouvernement a engagé deux opérations de requalification des copropriétés dégradées (ORCDOD) d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois et à Grigny. L'établissement public foncier d'Ile-de-France en est l'opérateur. L'État va mobiliser des moyens financiers et humains pour rendre dignes les conditions d'habitation de ces deux copropriétés qui rassemblent à elles deux plus de 6 500 logements. Dans le prolongement de ces deux opérations, deux nouvelles ORCOD-IN seront créées à Mantes-la-Jolie et à Argenteuil. La première opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois créée a fait l'objet d'une convention avec les partenaires signée le 7 juillet 2015 pour le quartier du Bas-Clichy

Actualité

- ORCOD-IN Grigny 2 : décret en préparation pour début 2016.
- ORCOD-IN Mantes-la-Jolie : décidée.
- ORCOD-IN Argenteuil : décidée.
- 100 appartements rachetés par l'établissement public foncier d'Ile-de-France à Clichy-sous-Bois.